AN1

- COMPTE-RENDU DE NOTRE ACTION -

MODEM
ET APPARENTÉS
- ASSEMBLÉE NATIONALE -

@GroupeMoDem #DirectAN

groupemodem.fr

Le 25 juin 2017, nous constituions le groupe MoDem à l'Assemblée nationale. 47 députés unis pour servir le bien commun, traduire la volonté de recomposition de la vie politique exprimée par le peuple français et apporter un concours loyal et exigent à l'action du gouvernement et du président de la République.

Un an après, nous vous présentons notre premier bilan. Vous trouverez tout au long de ces pages certains de nos prises de position, amendements et propositions de loi. Vous identifierez, surtout, les priorités que nous avons défendues et percevrez, nous l'espérons, les valeurs qui nous unissent.

Humanisme, développement de l'État de droit, respect de la laïcité républicaine, décentralisation, indivisibilité des enjeux économiques et sociaux, recherche prioritaire de la paix civile et internationale, confiance en une Europe rassemblée : nous nous sommes attachés à faire vivre les principes qui ont toujours été ceux du du centre.

Si nous sommes fiers du chemin parcouru, nous sommes aussi conscients du travail qu'il reste à faire pour parvenir à mobiliser, unir et redresser le pays.

Et c'est avec cette exigence et cette loyauté que nous entendons agir.

Marc Fesneau, président du groupe

SOMMAIRE

VOS DÉPUTÉS 3

JUSTICE SOCIALE ET SANTÉ 6

ÉCONOMIE, TRANSPORT ET LOGEMENT 8

AGRICULTURE ET ALIMENTATION 9

TRAVAIL ET EMPLOI 10

JUSTICE, DROIT D'ASILE ET PROTECTION DES VICTIMES 11

TERRITOIRES 12

AFFAIRES ÉTRANGÈRES 14

EUROPE 15

FAMILLE 16

ÉDUCATION, CULTURE ET PRESSE 17

DÉVELOPPEMENT DURABLE 18

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 19

DÉPENSES PUBLIQUES ET ÉVALUATION 20

SÉCURITÉ ET DÉFENSE 21

INSTITUTIONS ET VIE PUBLIQUE 22

VOS DÉPUTÉS

Marc FESNEAU
Président du groupe
Loir-et-Cher
Défense

Erwan BALANANT
Finistère
Lois

Géraldine BANNIER
Mayenne
Culture et Éducation

Jean-Noël BARROT
Yvelines
Finances

Justine BÉNIN
Guadeloupe
Affaires sociales

Philippe BERTA
Gard
Culture et Éducation

Philippe BOLO
Maine-et-Loire
Affaires économiques

Jean-Louis BOURLANGES
Hauts-de-Seine
Finances

Vincent BRU
Pyrénées-Atlantiques
Lois

Jean-Pierre CUBERTAFON
Dordogne
Défense

Marguerite DEPREZ-AUDEBERT
Pas-de-Calais
Affaires économiques

Bruno DUVERGÉ
Pas-de-Calais
Développement durable

Sarah EL HAIRY
Loire-Atlantique
Finances

Nathalie ELIMAS
Vice-présidente du groupe
Val-d'Oise
Affaires sociales

Nadia ESSAYAN
Cher
Culture et Éducation

Michel FANGET
Puy-de-Dôme
Affaires étrangères

Isabelle FLORENNES
Hauts-de-Seine
Lois

Bruno FUCHS
Haut-Rhin
Affaires étrangères

Patricia GALLERNEAU
Vendée
Affaires sociales

Laurent GARCIA
Meurthe-et-Moselle
Culture et Éducation

Brahim HAMMOUCHE
Moselle
Affaires sociales

Cyrille ISAAC-SIBILLE
Rhône
Affaires sociales

Élodie JACQUIER-LAFORGE
Vice-présidente du groupe
Isère
Lois

Bruno JONCOUR
Côtes-d'Armor
Affaires étrangères

Jean-Luc LAGLEIZE
Haute-Garonne
Affaires économiques

Fabien LAINÉ
Landes
Défense

Mohamed LAQHILA
Bouches-du-Rhône
Finances

Florence LASSERRE
Pyrénées-Atlantiques
Développement durable

Philippe LATOMBE
Vendée
Lois

Aude LUQUET
Seine-et-Marne
Développement durable

Max MATHIASIN
Guadeloupe
Affaires économiques

Jean-Paul MATTEI
Pyrénées-Atlantiques
Finances

Sophie METTE
Secrétaire de l'Assemblée nationale
Gironde
Culture et Éducation

Philippe MICHEL KLEISBAUER
Vice-président du groupe
Var
Défense

Patrick MIGNOLA
1er vice-président du groupe
Savoie
Finances

Bruno MILLIENNE
Vice-président du groupe
Yvelines
Développement durable

Jimmy PAHUN
Morbihan
Développement durable

Frédéric PETIT
Français de l'étranger
Affaires étrangères

Maud PETIT
Val-de-Marne
Culture et Éducation

Josy POUEYTO
Pyrénées-Atlantiques
Défense

Richard RAMOS
Loiret
Affaires économiques

Marielle de SARNEZ
Présidente de commission
Paris
Affaires étrangères

Nicolas TURQUOIS
Vienne
Affaires économiques

Michèle de VAUCOULEURS
Yvelines
Affaires sociales

Laurence VICHNIEVSKY
Puy-de-Dôme
Lois

Sylvain WASERMAN
Vice-président de l'Assemblée nationale
Bas-Rhin
Affaires étrangères

JUSTICE SOCIALE ET SANTÉ

L'exigence de justice sociale est non seulement un marqueur de notre famille politique, mais aussi une part de notre ***identité nationale****. Il est impossible de réussir une action économique de long terme, en France, si la société n'a pas en même temps le sentiment que cette action repose sur une* ***haute idée de la justice****.*

C'est pourquoi le ***combat contre les inégalités et l'exclusion*** *est et restera toujours* ***au coeur de notre travail parlementaire****.*

Défendre le pouvoir d'achat des retraités

Lors de la campagne, Emmanuel Macron avait annoncé que la baisse des cotisations salariales serait compensée par une hausse de la CSG. Cette augmentation, qui s'inscrit dans une politique globale de solidarité intergénérationnelle et de valorisation du travail, ne vise évidemment pas à ponctionner les retraités. D'ailleurs, le gouvernement a prévu des rééquilibrages : les plus modestes d'entre eux en ont été exemptés et les autres verront la suppression progressive de la taxe d'habitation compenser cette mesure.

! Pour protéger encore mieux les retraités au bas revenus, nous avons défendu un relèvement du seuil à partir duquel les retraités auraient été exemptés de hausse de la CSG, dans l'attente que la suppression de la taxe d'habitation produise pleinement ses effets.

Soutenir les personnes en situation de handicap

Dès les premiers mois de notre mandature, nous avons voté une hausse de l'Allocation Adulte Handicapé pour l'ensemble des bénéficiaires.

Par la suite, l'Assemblée nationale en première lecture a adopté à l'unanimité une proposition de loi de Philippe Berta visant à améliorer la prestation de compensation du handicap :

- En supprimant la barrière d'âge de 75 ans au-delà de laquelle une personne en situation de handicap ne peut plus solliciter cette prestation ;
- En mettant en place une expérimentation dont l'objectif est de rendre effectif le dispositif garantissant un niveau de reste à charge minimum pour ses bénéficiaires.

Outre les aspects purement financiers, nous portons une attention particulière à la question de l'exclusion. Les politiques autour du handicap échouent souvent à modifier le regard sur le handicap, ramenant les personnes concernées à leur "incapacité". Nous veillons particulièrement à cet aspect lors de l'élaboration des politiques publiques.

Lutter contre la pauvreté

Notre groupe a vivement soutenu la hausse de près de 9% du budget “Solidarité, insertion et égalité des chances”, qui a notamment permis de revaloriser la prime d’activité et le minimum vieillesse.

Développer la prévention et la recherche

À l’initiative de notre groupe, une mission d’information relative à la prévention santé en faveur de la jeunesse a été lancée par la commission des Affaires sociales. Cyrille Isaac-Sibille en est le rapporteur.

Philippe Berta et Cyrille Isaac-Sibille ont également fait adopter en première lecture une proposition de loi garantissant la disponibilité et l’expertise des comités de protection des personnes chargés de rendre un avis en amont de tout essai clinique. Une avancée essentielle pour notre système de santé, permettant tout à la fois d’encourager les investissements dans notre recherche, de conserver le contrôle de nos essais cliniques et, donc, de faire bénéficier plus rapidement les patients des innovations.

Lutter contre l'obésité

Lors des débats budgétaires, notre groupe a proposé de réaffecter la taxe sur les boissons édulcorées au financement de la promotion et de la prévention de la santé, permettant ainsi des expérimentations nouvelles en faveur de la lutte contre le surpoids et l’obésité.

Aude Luquet a posé une question au gouvernement au sujet de la NASH, cette "maladie du soda" qui pourrait, d’ici 2020, devenir la première cause de greffe du foie. Elle a appelé à développer la recherche et à multiplier les actions de sensibilisation autour de cette maladie peu connue et a obtenu que, lors du futur plan national nutrition santé, la NASH fasse l’objet d’un volet spécifique.

Favoriser la télémédecine

La télémédecine est un vecteur important d’amélioration de l’accès aux soins, en particulier dans les territoires sous médicalisés. Lors du projet de loi de financement de la sécurité sociale, Brahim Hammouche a défendu plusieurs amendements pour qu’aucun frein réglementaire ne vienne s’opposer au déploiement de la télémédecine.

Favoriser l'investissement dans l'économie réelle

Lors des débats budgétaires, nous avons soutenu les dispositifs fiscaux qui encouragent l'investissement dans l'économie réelle.

Jean-Noël Barrot a fait adopter un amendement relevant le taux de l'IR-PME, un dispositif fiscal d'incitation à l'investissement dans les petites et moyennes entreprises.

Supprimer l'impôt sur la fortune ? Pour le remplacer par un impôt plus juste !

Pour remplacer l'ISF, nous avons proposé un dispositif plus simple, moins coûteux et plus juste : l'impôt sur la fortune des particuliers (IFP) qui aurait conservé le périmètre de l'ISF et en aurait sorti les investissements dans les entreprises.

Préserver nos intérêts stratégiques

Face à la volonté du gouvernement de privatiser plusieurs entreprises publiques, Jean-Paul Mattei a alerté sur le risque de reproduire, avec Aéroports de Paris, l'erreur faite lors de la vente des autoroutes. Nous avons donc demandé à ce que les solutions alternatives à la privatisation soient privilégiées.

Penser la mobilité en même temps que l'aménagement du territoire

Florence Lasserre a affirmé notre soutien à la réforme de la SNCF rendue nécessaire par la dégradation des infrastructures, la hausse des coûts supportés par les usagers et l'envol de la dette. Nous avons également salué la décision du gouvernement de ne pas remettre en cause l'existence des petites lignes, conformément à notre demande de penser la mobilité de demain en même temps que les enjeux d'aménagement et de cohésion des territoires.

Défendre une politique du logement inclusive et sociale

Lors des débats sur le logement, notre groupe, mené par Jean-Luc Lagleize, a soutenu les mesures visant à favoriser la construction, tout en réaffirmant notre responsabilité de permettre à chacun un véritable parcours résidentiel.

Grâce à nos amendements, nous avons enrichi le projet de loi pour :

- ***Aménager et protéger*** *la loi littoral*
- ***Préserver*** *le rôle des maires dans les procédures d'urbanisme*
- ***Revitaliser*** *les centres-villes*
- ***Encourager*** *la transition écologique dans le bâtiment*
- ***Sécuriser*** *l'accession à la propriété*

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Assurer une rémunération plus juste des agriculteurs

La plupart des agriculteurs ne sont pas en mesure de vivre dignement de leur travail. Une aberration, tant ce travail est source de richesses pour notre économie, notre culture et nos paysages. Nous avons donc voté l'inversement de la logique de construction des prix, afin que ceux-ci soient désormais fondés sur les coûts de production des agriculteurs.

Nicolas Turquois a permis que soit renforcé le rôle des interprofessions dans la détermination des prix.

Bruno Millienne a fait voter le renforcement des sanctions à l'égard des distributeurs qui ne respecteraient pas leurs nouvelles obligations.

Richard Ramos a proposé d'augmenter les sanctions financières à l'égard des entreprises qui ne publient pas leurs comptes, de manière à faire la lumière sur la répartition de la valeur entre producteurs et industriels.

...et protéger leur pouvoir d'achat

Afin que l'harmonisation du barème de cotisations maladie ne se traduise pas par une baisse de leur pouvoir d'achat, nous avons défendu plusieurs amendements pour plafonner le taux des agriculteurs.

Répondre aux attentes en faisant confiance aux agriculteurs

Pour encourager une alimentation plus saine et plus locale, conformément aux attentes de la société, nous avons soutenu le gouvernement dans sa démarche de faire confiance aux agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques. Marc Fesneau a également insisté sur la nécessité d'impliquer et d'accompagner les collectivités territoriales, notamment dans leurs commandes publiques.

À SUIVRE

*La loi issue des États généraux de l'alimentation est **déterminante pour nos agriculteurs**, mais elle ne suffira pas à offrir toutes les réponses à la crise agricole.*

***Notre groupe veillera** donc à ce qu'aucun des sujets importants (politique agricole commune, fiscalité, foncier...) ne soit occulté dans les prochains mois.*

Concilier développement agricole et protection de l'environnement

Outre la sortie programmée du glyphosate et l'interdiction totale des néonicotinoïdes, que nous avons bien sûr soutenues, notre groupe a fait adopter des amendements pour favoriser la recherche et l'utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires.

TRAVAIL ET EMPLOI

Faciliter l'accès à l'emploi, pour tous !

Lors des débats budgétaires, nous avons soutenu les dispositifs qui apportent des réponses innovantes pour l'accès à l'emploi des personnes peu ou pas qualifiées. Nous avons également prôné un effort plus important pour aider les structures de l'insertion par l'activité économique qui ne bénéficient pas toujours des moyens nécessaires à leur activité.

Moderniser le dialogue social

Comme le gouvernement, nous pensons que la lutte contre le chômage doit être notre priorité absolue. C'est pourquoi, lors des débats, Patrick Mignola, a apporté le soutien sans réserve du groupe au projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social et a salué la concertation menée avec les partenaires sociaux.

- Nous avons fait voter plusieurs amendements, dont l'accélération du processus de restructuration des branches et l'exclusion des faits de harcèlement et de discrimination du barème obligatoire institué pour les dommages et intérêts versés en cas de licenciement.

Favoriser l'apprentissage et la formation au long de la vie

Lors de l'examen du projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel :

Michèle de Vaucouleurs a insisté sur la nécessité de porter une attention particulière aux personnes les moins qualifiées.

Patricia Gallerneau a soutenu l'extension des droits à l'assurance chômage afin de sécuriser les parcours professionnels et de favoriser la mobilité.

Nathalie Élimas a rappelé que l'ambition du texte, pour aboutir, devait s'adresser à chacun, quelle que soit sa situation.

- En tant que rapporteure, elle a introduit un taux plancher de 6% pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

ZOOM SUR

*Créées en 2005, **les maisons de l'Emploi** jouent un rôle significatif sur les territoires. Nous avons donc défendu le maintien des crédits qui leur sont alloués et obtenu, grâce à un amendement porté par Bruno Fuchs, que soient soutenues les maisons de l'Emploi les plus efficaces et les mieux ancrées dans les territoires.*

JUSTICE, DROIT D'ASILE ET PROTECTION DES VICTIMES

Lutter contre la surpopulation carcérale

Prévue pour accueillir 592 détenus, la maison d'arrêt de Nanterre en accueille 1066. Isabelle Florennes s'est rendue dans cet établissement où elle a pu constater à quel point la surpopulation carcérale influe sur les conditions de détention et de travail. Elle a alerté le gouvernement sur la nécessité de ramener dignité et respect dans nos prisons. La ministre de la Justice a alors assuré qu'au moins 10.000 places de prison supplémentaires seraient construites durant le quinquennat et que des postes de surveillants seraient créés.

Mieux appliquer le droit d'asile

Un groupe de travail piloté par Élodie Jacquier-Laforge s'est réuni pendant plusieurs mois dans la perspective de l'examen du projet de loi asile, immigration et intégration. Les membres ont mené de nombreuses auditions et sont allés sur le terrain pour constater les difficultés de la procédure de demande d'asile en France. Forts de ce travail, nous avons soutenu un texte équilibré, permettant d'allier respect des droits des demandeurs et efficacité des procédures.

Parmi les amendements que nous avons défendus, l'un en particulier, à l'initiative de Sylvain Waserman, constitue une avancée majeure car il **supprime le "délit de solidarité"**.

Protéger les victimes

Le budget 2018 a sanctuarisé les crédits en faveur de l'égalité hommes-femmes et même augmenté les crédits dédiés à la lutte contre les violences sexistes. Une volonté politique qui s'est vérifiée avec l'examen de la loi contre les violences sexuelles et sexistes à l'issue duquel a été créé une infraction d'"outrage sexiste" grâce, notamment,

au travail d'Erwan Balanant, co-auteur d'un rapport sur la verbalisation du harcèlement de rue.

Erwan Balanant a aussi fait adopter un amendement élargissant la définition juridique du viol afin d'y inclure les actes de pénétration perpétrés sur la personne de l'agresseur.

Après un important travail de Nathalie Élimas et Patrick Mignola, nous avons défendu la présomption de la contrainte morale pour les agressions sexuelles commises à l'encontre de mineurs de moins de 15 ans. Cette proposition n'a pas été adoptée par la majorité. Nous avons toutefois demandé à ce que le débat soit rouvert lors du prochain projet de loi sur les sanctions pénales. Il sera également approfondi par Maud

Petit dans le cadre de sa présidence du groupe d'études "droits de l'enfant et protection de la jeunesse".

TERRITOIRES

Reconstruire et réconcilier la France des territoires

En mars, notre groupe a rédigé une tribune dans Le Figaro pour rappeler combien notre pays est riche de ses territoires.

Nous sommes convaincus, en effet, que ***l'avenir de la France se joue tout à la fois dans sa ruralité, sa rurbanité et dans les quartiers oubliés de nos métropoles****, dont la capacité d'innovation et le potentiel de développement constituent des richesses souvent inexploitées.*

"Souhaiter la réussite de la France des territoires, c'est montrer ce qui réussit déjà. Les acteurs de terrain ne sont pas restés les bras croisés. Dans les domaines de la culture, de l'éducation, du développement économique, du maintien des services et des mobilités, des solutions de proximité sont à l'œuvre et fonctionnent. Souvent grâce à l'innovation locale.

Et parce que nous portons en premier lieu la fierté de tous ces territoires, de tous leurs élus et de ceux qui y résident et les font vivre, nous défendrons inlassablement leurs succès. En nous saisissant du débat en tous lieux, nous montrerons ce qui est bien, pour partager des exemples à suivre, et nous lutterons contre ceux qui, par leurs expressions blessantes ou leurs dénigrements, fragilisent tout avenir et ruinent finalement tout espoir pour la France territoriale.

Les 47 députés du groupe MoDem que nous constituons, avec nos expériences diverses, avec notre ancrage, avec cette volonté de se saisir de toutes les occasions offertes dans le débat public, avec la force de notre histoire locale, entendons prendre toute notre part dans la reconstruction des territoires."

Extraits, Le Figaro, 16 mars 2018

Désenclaver les territoires

Nos territoires sont confrontés à de multiples urgences : fracture territoriale, numérique ou médicale, manque de logements face à une demande croissante etc. Tout ceci contribue à creuser les inégalités et à mettre à mal la cohésion du pays.

C'est la raison pour laquelle nous demandons la mise en place d'une stratégie de transition territoriale en faveur des villes moyennes et des zones rurales en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

À titre d'exemple, Jean-Pierre Cubertafon a plusieurs fois mis l'accent sur la couverture numérique, enjeu essentiel de l'aménagement du territoire. Car offrir un accès au numérique à chaque Français contribue à désenclaver les territoires dits "périphériques" et à renforcer le sentiment d'inclusion.

Cet enjeu de désenclavement est particulièrement prégnant dans les outre-mer. Notre groupe est très attaché à ce qu'on leur donne les

moyens de rattraper les retards structurels dont ils souffrent. Ainsi, Justine Benin a plusieurs fois appelé à y développer des filières d'économie d'excellence et à mieux adapter l'offre de formation et les cursus universitaires aux réalités économiques de ces territoires.

Faire confiance aux collectivités locales

Nous soutenons toutes les mesures qui responsabilisent nos territoires et leur permettent de s'adapter aux contraintes locales, conformément à la différenciation territoriale que nous défendons dans le cadre de la révision constitutionnelle.

Car nous souhaitons rendre du pouvoir et des libertés aux acteurs locaux. Liberté de s'organiser entre collectivités, liberté d'adapter certains cadres juridiques nationaux aux réalités locales, liberté d'expérimenter sans obligation de généraliser. La République est une et indivisible mais la France est diverse et son organisation territoriale doit être différenciée pour être plus efficace.

De la part de l'État, faire la preuve de cette confiance, c'est aussi :

- ✔ donner aux collectivités des outils propres pour faire face aux défis auxquels elles sont confrontées. C'est ce que notre groupe a fait, par exemple, en faisant adopter un amendement qui ouvre aux communes la possibilité de moduler la taxe sur les surfaces commerciales, afin qu'elle puissent soutenir en priorité leurs commerces de centre-ville.

- ✔ assouplir les modalités d'application des lois. C'est tout le sens, notamment, de la loi dite "Fesneau" qui introduit souplesse et clarté dans le transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en mettant à disposition des territoires les outils nécessaires à la bonne gestion de leur situation locale.

- ✔ accompagner les territoires dans la transition écologique. Ainsi, lors des débats sur la sortie progressive de la production d'hydrocarbures, que nous avons soutenue avec force,

Philippe Bolo a défendu plusieurs amendements visant à guider les territoires les plus touchés par cette sortie dans un processus de reconversion de leurs savoir-faire vers d'autres formes d'énergies.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Marielle de Sarnez est présidente de la commission des Affaires étrangères, l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale, au sein desquelles sont discutés et amendés les textes de loi avant d'être soumis au vote. À ce titre, elle organise le travail de la commission et en détermine l'ordre du jour.

La commission des Affaires étrangères se réunit pour débattre de sujets aussi diverses que la diplomatie climatique, la politique de développement, les flux de migration, les accords de coopération, l'avenir de la zone euro etc.

Crise migratoire : Porter une vision de long terme

Lors de l'examen de la loi asile et immigration, Marielle de Sarnez a rappelé que l'accélération des migrations était d'abord un phénomène mondial et que, pour répondre à ce défi, il nous fallait une stratégie européenne, une action diplomatique et de développement, et une vision à long terme.

Frappes en Syrie : La France avait le devoir d'agir

Au lendemain des frappes françaises en Syrie, Marielle de Sarnez et Marc Fesneau ont salué une intervention conforme aux engagements et aux principes défendus par notre pays que sont l'autonomie et l'indépendance, avant d'appeler à ce que nous relancions, au plus vite, le processus politique et diplomatique en Syrie.

Traites d'êtres humains : Faire cesser l'inacceptable

En novembre dernier, la chaîne CNN dévoilait un reportage montrant, en Libye, des migrants vendus aux enchères comme des esclaves. Le député Max Mathiasin, dont l'histoire familiale résonne avec ce drame, est intervenu pour appeler la France, pays des droits de l'Homme, à intervenir pour faire cesser ces horreurs au plus vite.

Conflit israélo-palestinien : Se poser en force d'équilibre

Président du groupe d'amitié France-Palestine, Bruno Joncour a déploré les scènes de violence lors de l'inauguration de l'ambassade américaine à Jérusalem et a appelé la France à se poser en force d'équilibre afin de redonner aux acteurs les moyens d'un dialogue véritable.

Diplomatie culturelle : Faire rayonner la francophonie

Parce que nous croyons à la diplomatie culturelle, Frédéric Petit, rapporteur pour avis du budget "francophonie", et Bruno Fuchs, vice-président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, agissent pour le rayonnement de la langue française partout dans le monde.

Renforcer la légitimité démocratique du Parlement européen

Alertés par la montée des discours eurosceptiques, nous avons soutenu le gouvernement dans sa volonté de réformer le mode de scrutin de l'élection européenne. Le rétablissement d'une circonscription unique nationale porté par Jacquline Gourault redonnera une place centrale au débat européen et permettra aux citoyens de mieux identifier leurs futurs élus.

Autre point du texte, au coeur de l'engagement européen de notre famille politique : la possibilité d'avoir des listes transnationales dès l'élection européenne de 2019. Une évolution nécessaire, pour laquelle nous continuerons à nous battre à l'Assemblée nationale.

Notre groupe a fait voter une répartition plus équitable des temps de parole entre les listes politiques lors de l'élection.

Redonner corps au projet européen

Voix éminente de la vie politique européenne, Jean-Louis Bourlanges rappelle souvent que l'Europe ne tirera son épingle du jeu dans le monde de demain qu'à condition de parler d'une seule voix, de fédérer ses moyens et d'unir ses actions. Cela demande que l'Union européenne dégage de véritables orientations politiques. Cela demande, aussi, que les parlementaires nationaux sachent replacer les débats dans une perspective européenne lorsque c'est nécessaire (migrations, défense, commerce, innovation…), comme notre groupe s'attèle à le faire.

Renforcer le couple franco-allemand

Convaincu que le renouveau du transfrontalier franco-allemand sera un élément clé du processus de relance du projet européen, Sylvain Waserman a remis au gouvernement plusieurs propositions en ce sens : renforcer l'apprentissage des langues, créer un schéma de développement transfrontalier, positionner Strasbourg comme capitale des citoyens européens…

Alerter sur les risques populistes et xénophobes

Vincent Bru, missionné par la commission des Affaires européennes, a voyagé en Europe centrale pour dresser la situation de l'État de droit dans l'Union européenne. Le rapport qu'il en fera sera un document essentiel pour prendre toute la mesure des risques populistes et xénophobes et pour dénoncer les démocraties illibérales qui se multiplient en Europe.

FAMILLE

Défendre une politique familiale universelle

La politique familiale, dont l'efficacité et la légitimité font consensus dans notre pays depuis plus de 50 ans, repose sur son caractère universel. Cela signifie qu'elle doit s'adresser à tous les Français, sans aucune distinction d'origine ou sociale. Elle repose sur l'idée que chaque enfant est une chance et une richesse pour la France et ce quelles que soient les ressources dont disposent ses parents.

Or, ce consensus a été mis à mal sous les deux précédents quinquennats, à travers la modulation des allocations familiales en fonction des revenus, ainsi que les deux baisses du quotient familial. En début de législature, certains députés aussi se sont élevés contre ce caractère universel.

Nous pensons, au contraire, que cela reviendrait à porter une atteinte grave à l'efficacité de cette politique. Aussi, Nathalie Élimas a appelé, à plusieurs reprises, à la préserver et à ne pas confondre politique familiale et politique sociale. Nous nous sommes ainsi opposés à la suppression du quotient familial qui, en plus de remettre en cause cette universalité, aurait conduit à une hausse d'impôts de plusieurs milliards d'euros pour les familles.

Soutenir financièrement les familles

Lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, nous avons défendu deux amendements pour soutenir financièrement les familles :

Supprimer l'alignement des conditions de ressources et des montants de la prestation d'accueil du jeune enfant, dont la conséquence est de réduire le nombre de bénéficiaires.

Garantir le versement de la prime de naissance au plus tard deux mois avant la naissance de l'enfant.

À SUIVRE

***Notre politique familiale doit être préservée, et même renforcée**, pour que la France puisse continuer à se prévaloir de l'une des démographies les plus dynamiques en Europe. Le gouvernement a annoncé qu'une grande réflexion sur la politique familiale serait menée dans les mois qui viennent ; **le groupe y prendra toute sa part**.*

ÉDUCATION, CULTURE ET PRESSE

Favoriser l'enseignement des fondamentaux

Nous oeuvrons aux côtés de Jean-Michel Blanquer pour rebâtir une école qui dispense aux élèves les fondamentaux de l'instruction : lire, écrire, compter, respecter autrui. Nous avons aussi salué l'effort porté vers les établissements les plus défavorisés avec le dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseaux d'éducation prioritaire.

Protéger les données scolaires

De plus en plus de grandes entreprises, telles que Google et Microsoft, développent des outils pédagogiques. Pour tenir compte de cette évolution technologique, Philippe Latombe a introduit une disposition pour que les établissements scolaires soient soumis à une obligation de transparence concernant le traitement des données scolaires des élèves.

Remettre l'étudiant au coeur de son orientation

Nous avons soutenu la loi "Orientation et réussite des étudiants", rendu nécessaire par l'insupportable taux d'échec en première année de licence (60%) et par l'injustice du tirage au sort induit par le précédent système. Pour une meilleure coordination, Philippe Berta a fait voter une disposition prévoyant la continuité des actions d'orientation entre enseignement secondaire et supérieur.

Rappeler l'exigence démocratique de l'audiovisuel public

Nous sommes convaincus de l'intérêt d'une réforme de l'audiovisuel public, à condition qu'elle aboutisse à proposer une offre universelle, de qualité et adaptée aux nouveaux usages du numérique. Sophie Mette, membre groupe de travail chargé de réfléchir à ces sujets, insiste également sur la nécessité pour l'audiovisuel public de participer à l'éducation des enfants pour développer le libre-arbitre et l'esprit critique.

Préserver l'indépendance de la presse

Les "GAFAM" captent aujourd'hui 90% des investissements publicitaires dans le digital ; ne permettant pas à la presse de compenser, par les revenus numériques, la chute des revenus du papier.

Patrick Mignola a porté une proposition de loi visant à créer un droit voisin sur les contenus de presse diffusés en ligne afin que les plateformes comme Google ou Facebook soient tenues de rémunérer les éditeurs de presse en ligne et les agences de presse.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Interdire la pêche électrique en France et en Europe

À l'initiative d'Erwan Balanant et de Marielle de Sarnez, et dans la continuité de l'action de nos parlementaires européens, notre groupe s'est engagé très fortement en faveur de l'interdiction de la pêche électrique, pratique dévastatrice pour l'environnement et les écosystèmes marins. Nous avons voté une résolution en ce sens.

Protéger nos côtes

L'échouage massif d'algues sargasses a des conséquences dévastatrices pour les Antilles : dangers pour la santé, nuisances environnementales, préjudices économiques… Justine Benin a interpelé le gouvernement sur le sujet, obtenant la garantie qu'un "plan Sargasse" à hauteur de 10 millions d'euros serait mis en oeuvre.

Lors de l'examen de la loi sur le logement, Jimmy Pahun, craignant que plusieurs dispositions provoquent une urbanisation dérégulée du littoral, a fait adopter plusieurs amendements garantissant que les constructions nouvelles ne portent pas atteinte aux paysages et à l'environnement.

Favoriser la rénovation énergétique

Grâce à Bruno Millienne, le gouvernement a accepté de revenir sur l'effet rétroactif du resserrement du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et d'y maintenir des installations comme le double vitrage et les chaudières à haute performance énergétique.

Développer le transport fluvial

Autour de Marguerite Deprez-Audebert, nous groupe a apporté un soutien univoque au projet de canal Seine-Nord Europe, grande opportunité pour développer le transport fluvial et aider à la réussite du plan climat.

Opérer une véritable transition énergétique

La France, engagée vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, doit gérer le difficile équilibre de son mix énergétique et mener une politique de long terme. Nous avons soutenu la décision de Nicolas Hulot de retarder l'objectif de sortie du nucléaire à l'horizon 2030 et d'acter l'interdiction totale de la production d'hydrocarbures d'ici 2040.

Notre groupe est également à l'origine de la création d'une mission parlementaire visant à identifier les freins à la transition énergétique, proposée par Bruno Duvergé.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Soutenir l'engagement associatif

Grâce à un important travail de Sylvain Waserman, Sophie Mette et Michel Fanget, notamment, notre groupe a fait adopter plusieurs mesures pour favoriser l'engagement associatif, reconnaître l'engagement bénévole et promouvoir le rôle des associations.

- **Proposition de résolution adoptée à l'unanimité**
- **Proposition de loi adoptée à l'unanimité**

Grâce à ces textes, la responsabilité juridique qui pèse sur les dirigeants associatifs sera atténuée. Par ailleurs, l'enseignement civique dispensé aux élèves inclura désormais une sensibilisation à la vie associative. Enfin, l'Assemblée nationale s'est engagée à mener une réflexion pour repenser la place de l'action associative dans les politiques publiques et à lever les freins à son développement.

Favoriser les dons aux associations

Nos craintes exprimées lors de l'examen du budget se sont vérifiées, le remplacement de l'ISF par l'impôt sur la fortune immobilière a entraîné une forte diminution des dons aux associations.

À l'époque, Sarah El Haïry avait proposé d'adapter les dispositifs fiscaux existants afin de compenser cet effet mécanique. Cette mesure n'ayant pas été retenue, mais nos craintes s'étant avérées, elle portera de nouveau cette nécessité lors de l'examen de la loi de finances pour 2019.

Défendre le sport pour tous

Convaincus que la pratique du sport est l'un des ciments de notre société, nous nous sommes réjouis de la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques 2024. Pour Géraldine Bannier, cet événement devra contribuer à développer la pratique du sport pour tous et à valoriser le sport amateur.

Nadia Essayan, très engagée en faveur du handisport, insiste aussi sur la nécessité d'inclure les personnes en situation de handicap et de valoriser les Jeux Paralympiques.

L'attachement de notre famille politique aux associations est sincère, fort et indéfectible. ***Nous savons le rôle social majeur qu'elle remplissent dans notre société.***

Tout au long de la mandature, nous nous engageons à faire évoluer la législation pour qu'elles puissent ***pleinement se développer et que l'engagement bénévole soit dûment reconnu****.*

DÉPENSES PUBLIQUES ET ÉVALUATION

Sujet peu populaire, la maîtrise des dépenses publiques est pourtant depuis toujours au coeur de l'engagement de notre famille politique.

Pour nous, centristes, c'est un devoir de ***vérité et de responsabilité vis-à-vis des générations futures****.*

Nous continuons ce combat à l'Assemblée nationale.

Incarner le sérieux budgétaire

Outre notre soutien à l'objectif du gouvernement de maîtrise des dépenses publiques, nous avons, pour chacune de nos propositions budgétaires, fait l'effort de la financer par une mesure crédible. Ce n'est qu'en nous impliquant à nous-mêmes ce sérieux budgétaire que nous changerons durablement les pratiques et les esprits, après des années de gabegie.

C'est aussi dans cet objectif que Jean-Paul Mattei a rappelé, dans l'hémicycle, qu'au vu de l'importance de la dette, les surplus de recettes ne pouvaient en aucun cas constituer une "cagnotte".

Développer l'évaluation des politiques publiques

Notre groupe s'est fortement engagé pour que l'Assemblée nationale dispose de son propre organe d'évaluation des politiques publiques, gage de rigueur et d'impartialité vis-à-vis du gouvernement.

Jean-Noël Barrot, président du groupe de travail sur les moyens de contrôle et d'évaluation du Parlement, a lancé le tout premier "Printemps de l'évaluation", une action inédite et concertée d'évaluation des politiques publiques, sous l'égide de la commission des finances.

Supprimer le verrou de Bercy

Le "verrou de Bercy" désigne l'impossibilité de poursuivre un contribuable pour fraude fiscale en l'absence de plainte du ministère des Finances. Laurence Vichnievsky, y voyant une atteinte à la séparation des pouvoirs, avait très tôt demandé sa levée. Son amendement ayant été refusé à une très courte majorité, nous continuons de travailler pour parvenir à cet objectif.

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Mieux doter nos dispositifs de sécurité

Notre majorité a voté une loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Soutenant un texte nécessaire, Laurence Vichnievsky a toutefois exprimé des inquiétudes quant à l'amenuisement du rôle du juge judiciaire.

Outre ces nouveaux moyens, notre groupe est plusieurs fois intervenu dans l'hémicycle pour insister sur l'importance de mieux doter nos dispositifs de sécurité au quotidien :

Michèle de Vaucouleurs a réaffirmé l'importance de mettre en oeuvre rapidement la promesse présidentielle de recréer une police de sécurité du quotidien.

Pour lutter contre la violence que subissent nos forces de l'ordre, Maud Petit a proposé d'étendre la présomption de légitime défense.

Considérant les besoins de la police nationale, Laurent Garcia a suggéré de mobiliser une réserve civile.

Auteur d'un rapport sur la sécurité dans les transports en commun, Aude Luquet a formulé 30 propositions pour renforcer la sécurité des usagers, lutter contre la fraude et contre les violences faites aux femmes.

Réaffirmer notre ambition pour la Défense

Portant la parole du groupe lors de l'examen de la loi de programmation militaire, Fabien Lainé a soutenu un texte ambitieux, structuré autour de quatre axes : les conditions de vie des militaires, la modernisation des capacités opérationnelles, l'autonomie stratégique et l'innovation. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération européenne.

Reconnaître nos combattants

Le Premier ministre a, à l'issue d'un travail de concertation mené par Geneviève Darrieussecq, décidé d'octroyer la carte d'ancien combattant aux soldats français ayant servi en Algérie après 1962. Rapporteur du budget des anciens combattants, de la politique mémoire et du lien Armée-Nation, Philippe Michel-Kleisbauer a salué une avancée qui répare un injustice majeure et constitue une nouvelle preuve de la volonté du gouvernement d'introduire davantage d'équité dans le traitement des anciens combattants.

Soutenir un service national universel et obligatoire

Josy Poueyto et Jean-Pierre Cubertafon ont activement participé aux travaux de réflexion préalables à la mise en place d'un service national. Ils défendent un service national universel et obligatoire, qui permette à tous les jeunes Français d'une même classe d'âge de se rencontrer et de partager ensemble un engagement commun, quels que soient le milieu d'où ils viennent.

Lors de la campagne présidentielle, nous avons défendu, aux côtés du président de la République, une évolution profonde et durable de nos institutions. Aujourd'hui, nous nous sentons, à plusieurs titres, co-responsables de la bonne mise en oeuvre des engagements pris devant les Français.

La réforme des institutions était au coeur de l'alliance conclue entre François Bayrou et Emmanuel Macron. Elle est aussi un engagement historique de la famille politique que nous représentons, le courant démocrate, dans la vie politique française.

Désormais élus à l'Assemblée nationale, notre responsabilité est de construire une démocratie plus efficace, plus exemplaire et plus lisible. À l'heure où l'antiparlementarisme et les populismes sont à l'oeuvre partout en Europe, c'est une nécessité absolue, et un formidable défi !

Fort de cette histoire et de cette responsabilité, notre groupe est particulièrement attentif à ces enjeux. À la commission des Lois, Erwan Balanant, Vincent Bru, Isabelle Florennes, Élodie Jacquier-Laforge, Philippe Latombe et Laurence Vichnievsky ont travaillé très en amont pour préparer la réforme des institutions.

À la commission des Finances, Jean-Noël Barrot oeuvre activement pour que nous renforcions le rôle de contrôle et d'évaluation du Parlement, conformément à l'article 24 de la Constitution.

Sylvain Waserman, vice-président de l'Assemblée nationale, et Marielle de Sarnez, présidente de la commission des Affaires étrangères, ont grandement contribué aux travaux concernant l'évolution de la procédure législative, afin de revoir l'organisation du travail et du calendrier et ainsi d'améliorer la qualité du débat démocratique.

Enfin, Marc Fesneau, président du groupe MoDem, a été nommé co-rapporteur de la révision constitutionnelle. Un rôle clé, au travers duquel il fera vivre les priorités que nous avons identifiées : le renforcement du rôle du Parlement, l'amélioration de la loi électorale et la confiance dans les collectivités.

Renforcer le rôle du Parlement

L'équilibre des institutions tient à la capacité du pouvoir législatif à remplir ses missions : voter la loi, contrôler l'action du gouvernement, évaluer les politiques publiques. Pour cela, nous poursuivons deux objectifs :

- Rendre le Parlement plus efficace, en lui permettant de mieux anticiper les futurs textes de loi et en rationalisant

la procédure législative, tout en veillant à ne pas remettre en cause les droits d'expression et d'amendement des parlementaires.

✔ Renforcer substantiellement le Parlement dans sa capacité à contrôler l'action du gouvernement et à évaluer les politiques publiques.

Améliorer la loi électorale pour sortir durablement de la bipolarisation

La représentativité est au cœur du pacte démocratique. Représentativité des territoires, d'abord, en maintenant un député et un sénateur par département ; représentativité des sensibilités politiques, ensuite, grâce à l'élection d'une part substantielle des députés au scrutin proportionnel.

Autre enjeu important : le renouvellement. C'est pourquoi nous considérons qu'il n'est pas acceptable de reporter l'application du non-cumul dans le temps à 2032, sauf à rompre la confiance que les électeurs ont placée en nous.

Fonder un nouveau pacte girondin (voir p. 13)

Aujourd'hui, le droit d'expérimentation des collectivités territoriales - à l'issue duquel une initiative a vocation soit à être généralisée, soit à être abandonnée - ne prend pas en compte les spécificités locales. Nous souhaitons donc introduire un véritable droit à la différenciation territoriale. Permettons à certaines collectivités d'adapter lois et règlements aux réalités des territoires et reconnaissons ainsi leur expérience et leur capacité d'innovation territoriale.

Moraliser la vie publique

La loi pour la confiance dans la vie publique, initiée par François Bayrou, fut l'une des premières de cette nouvelle mandature.

Elle a posé les jalons d'une démocratie plus saine et plus exemplaire : suppression de la réserve parlementaire, contrôle des frais des mandat, interdiction des emplois familiaux, prévention des conflits d'intérêt, renforcement de l'exigence de probité financière...

Parmi les apports de notre groupe, la création d'une banque de la démocratie pour assainir le financement de la vie politique française. Aujourd'hui dépendants des banques privées, les partis politiques minoritaires sont parfois contraints d'avoir recours aux micro-partis ou à des investisseurs étrangers pour être en mesure de financer leurs campagnes électorales. Nous continuerons de nous battre pour la création de cette banque - parfois remise en cause - car nous considérons qu'elle est la seule capable d'éviter ce type de phénomènes et, à ce titre, de renforcer la démocratie et le pluralisme.

Rétablir la confiance entre les citoyens et l'administration

Notre majorité a voté la loi dite "ESSOC", pour un État au service d'une société de confiance. L'objectif de ce texte était de rétablir la confiance entre les citoyens et l'administration en instituant, notamment, un droit à l'erreur

en faveur du contribuable. Pour renforcer cet objectif, Mohamed Laqhila a porté des dispositions pour favoriser l'information des citoyens et réduire les délais administratifs.

MODEM
ET APPARENTÉS
- ASSEMBLÉE NATIONALE -

VOUS INFORMER

Vous souhaitez suivre notre actualité ?
Connaître nos prises de position ?

@GroupeMoDem | /GroupeMoDem | groupemodem.fr

Pensez à vous inscrire à notre newsletter en page d'accueil.

NOUS CONTACTER

Vous avez une question ?
Une idée à partager ?

groupe.modem@assemblee-nationale.fr

Groupe Mouvement Démocrate et apparentés - 126 rue de l'université 75007 Paris